Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260306-2026_D13-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 mars 2026

Date de convocation : 27 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Evellys (Naizin) sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. CADORET Philippe, M. CORRIGNAN Gérard, Mme GUEHENNEUX Fanny, M. GUILLEMET Jacques, M. JEGOUX Christian, Mme JEHANNO Emma, Mme JOSSO Jacqueline, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, Mme LE CLEZIO Nelly, M. LE MOING Christophe, M. ONNO Jean-Marc, Mme ROBIC Fabienne, M. SAMY Hugues

Absents ayant donné procuration :
M. DOLO Jean-Noël à M. JEGOUX Christian
Mme LE NEDIC Jeanne à Mme JEHANNO Emma
Mme LEVINÉ Christelle à M. GUILLEMET Jacques

nombre de conseillers en exercice	**24**
nombre de présents	15
nombre d'absents	8
nombre de votants	18
procurations	3
Quorum	**13**

Absents :
Mme BELLEC Aurélie
M. FRANCOIS Patrice
Mme HUMEAU Pauline
M. KERVARREC Stéphane
Mme PERRON Delphine
Mme RIO Sophie

Secrétaire de séance : Mme GUEHENNEUX Fanny

****

2026-D13 - Convention 2026 avec l'association l'Art dans les Chapelles

L'Art dans les Chapelles est une association qui regroupe des communes et des communautés de communes du Centre-Bretagne.

Chaque été, l'association invite des artistes contemporains à dialoguer avec le patrimoine religieux de la vallée du Blavet et du Pays de Pontivy. La 35ème édition se déroulera du 3 juillet au 31 aout 2026. Le week-end de vernissage aura lieu les 3, 4 et 5 juillet.

Le montant de l'adhésion 2026 est de 1 232€.

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260306-2026_D13-DE

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De valider l'adhésion 2026 à l'Art dans les Chapelles pour un montant de 1 232€ ;
- D'autoriser M. le Maire à signer la convention avec l'Art dans les Chapelles pour l'année 2026.

POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 13/03/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Fanny GUEHENNEUX

Le Maire,
Gérard CORRIGNAN

MAIRIE D'EVELLYS (Morbihan)